



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



19028270

14 FEV. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0686.784.942

Dénomination

(en entier) : Odontolia Lab

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Boulevard Louis Schmidt 97 - 1040 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination de Gérants - Délégation de Pouvoirs

(extrait du Procès-Verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2019)

1. NOMINATION DE NOUVEAUX GERANTS:

L'assemblée générale prend acte de la nomination de nouveaux gérants :

a) Monsieur François-Xavier de Mevius, domicilié rue de Chambéry 30 à 1040 Bruxelles avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

b) Monsieur Alain Grillaert, domicilié à Heiebreestraat 66 à 9031 Gand avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

c) Madame Christine Rasseneur, domiciliée à la rue Willy Van Der Meeren 13/1 à 1140 Bruxelles avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

d) Monsieur Grégory Vanhamme, domicilié à la rue Bois de Boquet 27 à 5020 Temploux avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Leur mandat de gérant est exercé à titre gratuit sauf décision ultérieure de l'assemblée générale.

Cette décision est prise à l'unanimité.

2. DELEGATION DE POUVOIRS

L'assemblée confère tous pouvoirs à la société Ad-Ministerie SPRL, ayant son siège social Brusselsesteenweg 66 à 1860 Meise, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, à l'effet d'effectuer toutes démarches et formalités qui s'avèrent nécessaires dû aux décisions prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques, et notamment la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie SPRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).